

Souscription et news

Bonjour à toutes et tous,

de retour d'une petite semaine de congés (bien mérités), j'ai trouvé **des centaines d'enveloppes dans ma boîte aux lettres, sans oublier les virements directs**. Je ne sais comment vous remercier pour toutes ces souscriptions.

J'ai donc beaucoup de travail administratif devant moi, je vais essayer de remercier chacune et chacun, ne m'en voulez pas si je vous "oublie" involontairement. Dans un tel cas, envoyez moi un e-mail d'ici 15 jours, afin que je tienne tous les participants parfaitement informés de l'usage de la souscription.

D'ores et déjà, plusieurs milliers d'euros sont arrivés (je ferai le point dès que possible), **merci donc de ne plus souscrire ou de réorienter vos aides vers d'autres collectifs ou d'autres causes** tout aussi justifiées que le refus des compteurs communicants.

Important : plusieurs personnes ont demandé ce qui avait bien pu pousser l'UFC-QueChoisir à m'attaquer ainsi. Les explications sont données ici : <http://refus.linky.gazpar.free.fr/UFC-3plaintes-contre-SL.htm> ; Les trois plaintes visent le même article, ce qui montre bien qu'il y a une stratégie délibérée pour m'atteindre car, de toute évidence, une seule plainte suffisait.

Mais en réalité, c'est zéro plainte qu'il fallait car les citoyens qui tentent de faire respecter leurs droits face à Enedis ne sont pas supposés se battre contre l'UFC ! Hélas, la stratégie de cette organisation nous porte gravement tort car, comme expliqué dans mon article, **les représentants de l'UFC prennent dans les médias la place des opposants... pour finir par dire qu'on ne peut pas refuser le linky**. Enedis et les pro-linky ne manquent d'ailleurs pas de citer l'UFC pour apporter de l'eau à leur moulin...

Et aussi : certains d'entre vous m'ont signalé plusieurs "articles" qui me sont consacrés sur divers blogs, la plupart du temps par des auteurs anonymes, très probablement des communicants d'Enedis. Il n'est pas dans mon intention de répondre à ces basses attaques, mais voici tout de même quelques précisions :

- n'importe quel imbécile (et c'est bien le cas en l'occurrence !) peut ouvrir un blog sur le site de Médiapart et y écrire n'importe quoi. Contrairement à ce que certains tentent malhonnêtement de faire croire, la rédaction de Médiapart n'a rien à voir avec ces basses proses.

- si j'ai été effectivement évincé du Réseau Sortir du nucléaire en 2010, en même temps que les administrateurs légitimement élus par la base, ce n'est pas que je serais "dangereux" ou "incontrôlable" : c'est suite à l'infiltration de cette association et la surveillance et l'espionnage dont j'ai été l'objet de la part d'EDF, des Renseignements généraux et d'une officine suisse (Securewyse) comme révélé à l'époque par le Canard enchaîné et d'autres médias (cf <http://edf.espionnage.free.fr>).

- malgré ma plainte avec constitution de partie civile, l'affaire n'a jamais fait l'objet d'investigations et s'est "perdue" dans les sous-sols des palais de justice. Par contre, les évictions de 2010 ont été condamnées en 2015 devant la Cour d'appel de Lyon et mon licenciement annulé. J'ai alors laissé le Réseau Sortir du nucléaire à ses turpitudes, et j'ai créé l'Observatoire du nucléaire (<http://www.observatoire-du-nucleaire.org>), organisation minimale (très peu de frais de fonctionnement, salaire fixé au smic) mais fort vaillante...

Il n'est pas étonnant que les tenants du Linky ressortent cette affaire alors que ce sont bien eux et leurs amis qui en sont les coupables (n'oublions pas qu'Enedis est une filiale à 100% d'EDF). Ne nous laissons pas déstabiliser, agissons en solidarité pour faire valoir nos droits et ceux des plus de 400 municipalités qui veulent protéger leurs administrés des méfaits des compteurs communicants...

Stéphane Lhomme